

**Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques**

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

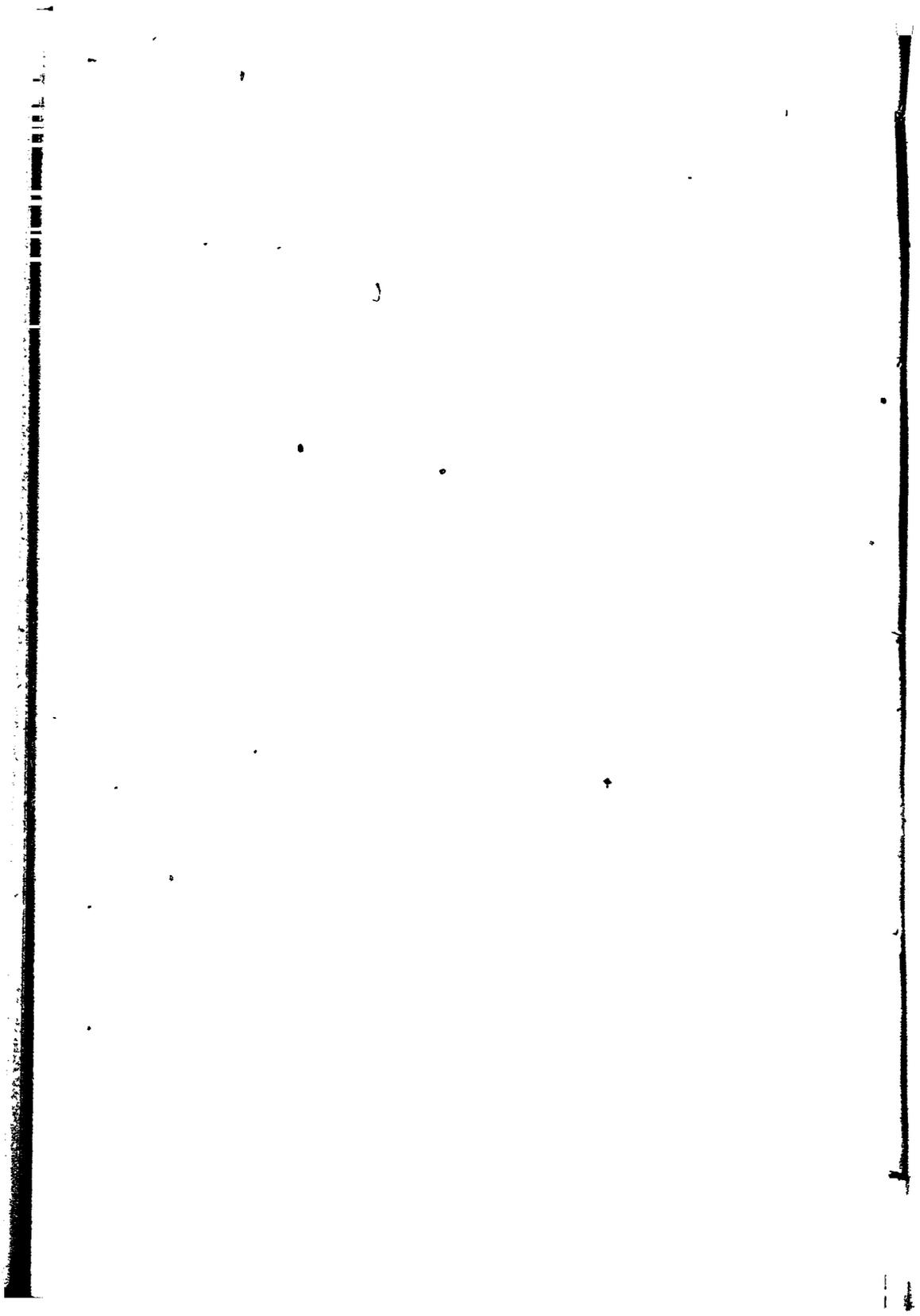
L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous

- Coloured covers/  
Couverture de couleur
- Covers damaged/  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distortion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires

- Coloured pages/  
Pages de couleur
- Pages damaged/  
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/  
Pages détachées
- Showthrough/  
Transparence
- Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/  
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/  
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/  
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

	10X		14X		18X		22X		26X		30X	
	12X		16X		20X		24X		28X		32X	



LES HOMMES DU JOUR



SIR LEONARD TILLEY

## SIR LEONARD TILLEY

---

Samuel Leonard Tilley, fils de Thomas N. Tilley, naquit le 8 mai, 1818, à Gagetown, comté de Queen, dans le Nouveau-Brunswick. Il descendait d'une famille qui fut intimement liée au développement et au progrès de cette province. Son grand-père, Samuel, était un loyaliste intransigeant qui, après la révolution américaine, brisa les liens qui l'attachaient à son foyer de Brooklyn, New-York, et vint s'établir au Nouveau-Brunswick, dans la ville de Saint-Jean. A cette époque, la famille, qui est d'origine danoise, épelait son nom *Tilly* ; et cette épellation se lit souvent dans les documents et archives du siècle dernier.

Le futur homme d'Etat ne put compter, au début de sa carrière, sur beaucoup de ces avantages de situation qui facilitent tant les succès dans le monde. Il reçut sa première éducation à l'école de grammaire ; mais, à l'âge de douze ans, il dut quitter sa famille pour se chercher un emploi à Saint-Jean. Il trouva facilement du travail, car sa figure intelligente et sympathique et ses manières prévenaient de suite en sa faveur. Il entra d'abord dans une pharmacie tenue par feu William-O. Smith, homme d'une intelligence supérieure, qui fut maire de Saint-Jean pendant plusieurs années et qui occupa une place marquante dans la politique municipale du temps. Le jeune Tilley, pendant les quatre années qui suivirent, étudia beaucoup et devint membre d'un club de discussion où, une fois la semaine, se traitaient, librement et avec une grande libéralité d'opinions, les questions politiques du jour. Nul doute que c'est là que Leonard Tilley reçut ses premières notions de politique, car le club comptait parmi ses membres des hommes qui sont devenus célèbres dans leurs positions respectives, et c'est là aussi, sans doute, que se décida sa carrière. Parmi les membres du club se trouvait John-W. Lawrence, l'archiviste de Saint-Jean, auteur de nombreux écrits sur la fondation

de cette ville, et président, pendant plusieurs années, de la " Société historique du Nouveau-Brunswick " M Lawrence est mort en novembre, 1892, à un âge avancé et entouré du respect de tous ceux qui l'avaient connu Il fut à Saint-Jean ce que le Dr. Henry Scadding est à Toronto, ce que M. J. M. Lemoine est à Québec M. Smith m'a dit, un jour, qu'il arrivait assez souvent aux jeunes Tilley et Lawrence de continuer, après le travail de la journée, dans la pharmacie, la discussion des sujets traités au club Jusqu'à ces derniers temps, les membres survivants du club avaient l'habitude de se rencontrer une fois par année, à dîner, à la résidence du lieutenant-gouverneur à Saint-Jean, où l'on évoquait avec plaisir le souvenir des anciennes discussions et des réunions d'autrefois.

Dès ses débuts, le jeune Tilley s'identifia avec la question des réformes de tempérance Non-seulement il joignit la société, mais il se fit le défenseur intrépide des principes qui avaient provoqué son organisation Et il n'a pas changé depuis : il a été toute sa vie ce que les Anglais appellent un *tee-totaler* Il n'a jamais manqué l'occasion de prêcher l'abstinence totale, et il a donné l'exemple en s'abstenant lui-même de toute boisson enivrante Pour reconnaître les services importants qu'il a rendus à leur cause, la *division nationale des fils de tempérance d'Amérique* le nomma, en 1854, au plus haut poste de cet ordre, celui de *Most Worthy Patriarch*, poste qu'il occupa avec distinction pendant deux ans

Après avoir complété ses études comme pharmacien, il entra en affaires, pour son compte personnel, avec feu Thomas William Peters, connu plus tard comme le colonel Peters et descendant, comme lui, d'une famille loyaliste Leur société dura plusieurs années, et, après la retraite du colonel Peters, S. L. Tilley continua les affaires seul jusqu'à l'époque de la confédération, cédant alors ses intérêts à son beau-frère, M. T. B. Barker, qui est encore maintenant à la tête de cette maison

Le nom de M. Tilley, en rapport avec la politique du Nouveau-Brunswick, apparaît en 1849, alors qu'il se rangea du côté des protectionnistes de l'époque et qu'il travailla à élire un candidat pour la législature. Le nouveau tarif proposé par le gouvernement était trop élevé, et les principaux marchands et les consommateurs exprimèrent leur dissatisfaction d'une manière si emphatique que cette mesure inopportune fut retirée Alors, la taxe, même la plus légère, était

considérée comme une atrocité. Il ne sera peut-être pas sans intérêt de dire que la loi proposée ne devait constituer qu'un droit uniforme de dix pour cent sur toutes les marchandises, avec un léger droit additionnel sur les spiritueux, le tabac, le sucre, les mélasses, etc.. Le peuple, cependant, n'en voulait pas entendre parler

Vers la fin de 1854, M. Tilley prit une part très active dans l'organisation de la ligue des chemins de fer du Nouveau-Brunswick, qui avait pour but la construction d'une voie ferrée de Saint-Jean à Shédiac. La ligue réussit à se gagner des influences considérables. Sa création avait été provoquée par une assemblée d'indignation des citoyens, en protestation de la conduite de la législature, qui avait renvoyé les différents projets soumis pour la construction de divers chemins de fer. Une pétition avait été adressée au lieutenant-gouverneur, sir Edmund Walker Head, lui demandant de dissoudre le parlement et d'en appeler au peuple. M. Tilley était un des membres les plus ardents de la ligue et, aux élections générales de juin, 1850, il fut choisi comme candidat à la législature par un puissant parti politique dans les intérêts réformistes. Il se présenta dans la ville de Saint-Jean et fut élu par une belle majorité. Le vieux parti coalitionniste était brisé et tombé en disgrâce, et les réformistes regardaient l'avenir avec confiance. Toutefois, en 1851, les libéraux furent très embarrassés par suite de la défection de deux des principaux membres du parti : l'honorable John Hamilton Gray, plus tard juge de la cour suprême de la Colombie Anglaise et l'auteur d'une *Histoire de la Confédération*, dont un volume seulement a paru, mais d'une grande valeur, et Robert Duncan Wilmot, plus tard orateur du sénat, à Ottawa, puis lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick. Tous deux sont morts, mais, à cette époque, ils exerçaient une grande influence dans la politique provinciale. Ils entrèrent dans le nouveau gouvernement le jour même où leur abandon fut communiqué à leurs anciens amis et alliés, MM. Tilley, Ritchie, (plus tard sir William Johnston Ritchie, juge en chef de la cour suprême du Canada), et Charles Simonds, qui en furent justement indignés. Tout le parti libéral fut peiné et surpris de la conduite de MM. Gray et Wilmot. Le fait que tous deux étaient des hommes d'une grande habileté rendait leur perte d'autant plus sensible. Une assemblée fut immédiatement convoquée, — c'était en août, 1851, — et MM. Tilley, Simonds, Ritchie et William H. Needham décidèrent de

publier, sous leur signature, une lettre définissant clairement la situation. Cette lettre demandait aux électeurs d'exprimer carrément leur opinion sur MM. Wilmot et Gray, et déclarait que, si les déserteurs étaient soutenus par le peuple, les quatre signataires abandonneraient leurs sièges dans la législature. La position était définie d'une manière non équivoque ; mais le peuple capricieux, qui avait choisi, à l'élection précédente, ces deux hommes opposés au gouvernement, les réélut d'une manière triomphante comme partisans de l'administration, malgré l'inconséquence de son vote.

George E. Ferrety, dans son livre *Notes et observations politiques*, dit qu'aucun comté du Nouveau-Brunswick n'a jamais été aussi incertain que le comté de Saint-Jean, qui est connu pour avoir élu des hommes politiques un jour, et les avoir rejetés à la prochaine occasion sans qu'aucun changement de principes ou aucune raison justifiait une telle versatilité. MM Simonds, Tilley et Ritchie, en hommes d'honneur, remirent leur mandat ; mais M Needham refusa de tenir sa parole en disant que son siège lui avait coûté assez cher pour qu'il le gardât. M. Tilley rentra dans la vie privée, mais un tel homme ne pouvait y rester longtemps. Né avec toutes les dispositions d'un véritable politicien, passionné pour la lutte, il ne pouvait abandonner ainsi une carrière dans laquelle il s'était jeté avec tant d'ardeur et de zèle. D'ailleurs, ses amis n'auraient pas permis qu'une voix aussi éloquente que la sienne demeurât silencieuse, qu'une nature si énergique restât inactive. En 1854, il reparut dans l'arène, plus déterminé que jamais à combattre avec succès dans le champ qu'il s'était donné. Il se présenta dans son ancien comté en novembre, et fut élu par une majorité considérable. Le gouvernement libéral lui offrit un portefeuille, qu'il accepta, et, depuis ce jour, ses succès politiques forment une chaîne non interrompue jusqu'à l'heure présente. A deux reprises seulement, il fut défait dans son comté.

La première fois, ce fut en juin, 1856, lorsque le cabinet provincial plaça la lutte sur la question de tempérance. Un acte avait été passé durant la session précédente ; mais le peuple s'était montré si ouvertement hostile à cette mesure que, sur des représentations pressantes, le lieutenant-gouverneur en avait conféré avec ses aviseurs et leur avait suggéré l'opportunité d'une dissolution des chambres. On sait ce qu'une telle suggestion veut dire avec nos

usages parlementaires le cabinet résigna et un appel au peuple eut pour résultat une déroute complète pour le gouvernement. La nouvelle administration rencontra une chambre déterminée à abroger l'acte de tempérance, ce qui fut fait pendant la session. Sur les autres questions, le gouvernement fut, toutefois, d'une faiblesse telle que, l'année suivante, l'assemblée législative fut de nouveau dissoute, et M Tilley et ses confrères furent ramenés victorieusement au pouvoir. M Tilley se trouvait de nouveau en possession de son portefeuille de secrétaire provincial, qui comprenait les fonctions de trésorier provincial. Bientôt après, il devenait le chef du cabinet

Dans son témoignage devant la commission royale de tempérance, présidée par sir Joseph Hickson, en 1892, sir Leonard Tilley fait l'historique de la fameuse campagne prohibitionniste de 1855-56. L'opinion n'était pas encore mûre alors pour un acte de tempérance tel que celui qu'avait passé la législature du Nouveau-Brunswick. Ses promoteurs avaient présumé, d'après le nombre de pétitions reçues de toutes parts, que la majorité de la population était en faveur de cet acte, mais les élections prouvèrent le contraire. L'époque non plus n'était pas favorable à une élection générale, et sir Leonard croit que le résultat eût pu être différent, si l'élection avait eu lieu un peu plus tard. Il explique aussi, dans son témoignage, la conduite du lieutenant-gouverneur et la politique suivie par ses aviseurs pendant toute l'agitation.

Parlant d'aujourd'hui, sir Leonard se prononce fortement en faveur de la prohibition, du moment que le sentiment public voudra l'accepter ; mais il craint que le temps ne soit pas encore opportun pour cette mesure son adoption ne devrait avoir lieu que le jour où toutes les provinces lui seront unanimement favorables.

En 1854 et 1856, deux nouvelles expressions politiques furent créées, qui s'identifièrent, jusqu'à l'époque de la confédération, avec chacun des partis politiques du Nouveau-Brunswick. En 1867, ces deux expressions disparurent, n'ayant plus leur raison d'être. Elles sont pourtant encore familières à ceux qui ont vécu à cette époque : *Smasher* et *Subtail* étaient synonymes de libéral et tory. Le mot *grit* n'était pas alors connu en dehors d'Ontario. Un journaliste de marque prédit alors que les deux nouvelles expressions deviendraient historiques et que les partis provinciaux seraient désormais désignés par elles. C'est en 1854 que le mot *Smasher* fit son apparition : un

député distingué avait déclaré de son siège que le motto du parti libéral devrait être "*Aux vainqueurs les dépouilles*". Cette déclaration avait soulevé de vives protestations, et on appela les libéraux un parti de *Smashers*, parce qu'ils paraissaient prêts à briser les traditions et les usages reconnus pour se maintenir au pouvoir. Aux élections générales de 1856, l'opposition fut accusée de vouloir influencer les votes par une distribution de farine d'une qualité inférieure, connue sous le nom de *subtail*. Les libéraux ne perdirent pas cette bonne occasion de baptiser les conservateurs, qu'ils appelèrent un parti de *Subtails*. Cette petite digression ne sera peut-être pas sans intérêt pour ceux qui ont suivi la politique de l'époque, au Nouveau-Brunswick.

De juin, 1857, à mars, 1865, M. Filley fut premier ministre. En septembre, 1864, il se rendit à Charlottetown, J.-P.-E., comme délégué à la conférence tenue en vue d'une union législative pour les trois provinces maritimes. La convention s'ouvrit le 8 du mois, sous la présidence de l'honorable Hamilton Gray, alors premier ministre de l'Île-du-Prince-Édouard. Les divers partis politiques étaient bien représentés. Les instructions des divers gouvernements, approuvées par les lieutenants-gouverneurs, étaient claires et d'un esprit très large. La conférence eut lieu à huit-clos, dans la salle de l'assemblée législative, le désir de tous étant "d'éviter toute pression qui aurait pu être faite sur les délégués de l'île par leurs constituants, de garder une liberté de discussion absolue et de pouvoir étudier intelligemment tous les aspects des très importantes questions soumises à la considération des délégués." Comme on ne parlait pas pour la galerie, les discours furent précis et pratiques. Il faut se rappeler que ces délégués ne constituaient pas un corps législatif, mais seulement un comité d'hommes publics, chargés d'étudier, en vue d'une entente générale, une proposition qui pourrait être adoptée par les chambres des diverses provinces.

Plusieurs membres du gouvernement du Canada se trouvaient alors à visiter les provinces maritimes et demandèrent à être admis à la conférence. Ils y furent invités et plaidèrent avec tant de conviction l'opportunité d'une union plus considérable, que le projet de réunir ensemble les provinces maritimes seulement fut abandonné. On décida en même temps de tenir une autre conférence à Québec, pour discuter l'union des cinq provinces. Le 10 octobre, 1865, les

délégués se rassemblèrent dans l'ancienne capitale et conférèrent à huit-clos jusqu'au 27 du mois, alors que des résolutions définitives furent adoptées. Il avait été décidé de soumettre ces résolutions, sans en rien changer, à chacune des assemblées législatives provinciales et de garder un secret absolu sur les délibérations jusqu'à la convocation des chambres. La curiosité publique était éveillée et fut bientôt satisfaite. Un journal de l'Île-du-Prince-Edouard s'était procuré subrepticement une copie des fameuses résolutions et les publia *in extenso*. De ce jour commença une agitation sans bornes. Dans bien des quartiers, les craintes allaient jusqu'à la consternation. Le pays fut couvert de pamphlets ; les journaux ne suffisaient pas à discuter la question, et les journalistes s'épuisaient à trouver des arguments nouveaux contre les résolutions ou pour les appuyer. Les factions rivales oublièrent pour un moment qu'elles étaient libérales ou conservatrices, *Subtails* ou *Smashers*, et se trouvèrent réunies sous deux bannières nouvelles, pour ou contre la confédération. Les vieux libéraux favorisaient en partie l'union, pendant que les conservateurs la combattaient. Une société nouvelle fut formée, sous le nom de l'*Association anglo-américaine*, et compta parmi ses membres les politiciens et les journalistes les plus éminents qui favorisaient l'union. Des brochures furent publiées par cette société et répandues en très grand nombre. D'un autre côté, *Le Patriote* était rédigé avec une grande habileté et soutenu par une bonne partie de la presse.

Ce fut une lutte passionnée. En mars, les élections générales eurent lieu, et M. Tilley, malgré toute sa popularité et son prestige, fut écrasé dans son château-fort, pendant que son parti était lui-même dérouter. Pas un seul des délégués à la conférence de Québec ne fut réélu. La province fut unanime et emphatique dans sa protestation contre le parti confédéré. On avait dit partout que la conséquence inévitable d'une confédération serait l'annexion aux Etats-Unis, et ce cri avait eu pour résultat de soulever contre le projet les puissants et nombreux descendants des vieux loyalistes.

Malgré sa défaite, M. Tilley ne perdit jamais un instant foi dans le succès final du grand projet. Il sentait qu'il suffirait de le faire comprendre au peuple pour le faire accepter. "L'association anglo-américaine," encouragée par des libéraux ardents, continua sa propagande et l'on ne perdit pas une occasion de discuter plus largement

la chose en public. Le nouveau gouvernement, arrivé au pouvoir avec la détermination de détruire l'idée fédérative, avait à sa tête Albert J. Smith et George L. Hatheway. Leur majorité était considérable dans l'assemblée, mais c'était le contraire dans le conseil législatif. Ce corps, conduit par Peter Mitchell, présenta une adresse au lieutenant-gouverneur, en faveur de la confédération.

M. Mitchell était, à cette époque, un politicien ardent, impétueux. Persévérant autant qu'énergique, il réussissait généralement à faire triompher les causes dont il se faisait l'apôtre. On lui avait donné le surnom de "Bismarck Mitchell," qui lui resta longtemps après. Appuyé fortement dans le conseil législatif, il était vivement encouragé par M. Tilley, que les conservateurs appelaient par dérision le "42ème membre," (l'assemblée comprenait 41 représentants). Ce fut M. Mitchell qui rédigea la mémorable adresse au lieutenant-gouverneur, qui provoqua une crise parlementaire. Ce fut alors que le gouvernement impérial fit connaître son approbation du projet de confédération. Cet encouragement ne fut pas sans effet et contribua largement au travail préparatoire qui se faisait de tous côtés.

Sur ces entrefaites, se produisit l'agitation féniennne. C'était dans l'été de 1866. L'impression produite dans toutes les provinces anglaises de l'Amérique du Nord fut immense. M. Gray décrit l'attentat comme "une des violations les plus outrageantes et les plus injustifiables des lois internationales dont la civilisation moderne ait été témoin." Et il ajoute "Bien que cet attentat n'ait pas été une des causes qui amenèrent la confédération, il y contribua cependant, en faisant comprendre la nécessité de l'organisation militaire qui résulterait d'une union des provinces, - organisation qui fut une des premières mesures adoptées après 1867. Il donna, en outre, l'exemple de l'enthousiasme avec lequel la jeunesse du pays était prête à courir aux armes au premier appel du devoir, et il intensifia les sentiments de patriotisme qui existaient chez le peuple du Canada."

D'autres écrivains vont plus loin que Gray et déclarent que l'agitation féniennne contribua plus à accomplir définitivement la confédération que les hommes d'Etat de chaque province n'étaient prêts à l'admettre. Ce mouvement était, répétons-le, tout-à-fait injustifiable, mais ce fut un de ces épisodes qui provoquent des résultats inattendus, résultats que leurs promoteurs n'auraient jamais rêvés. Dans une

nuit, les opinions politiques de milliers de personnes changerent du tout au tout.

Le gouvernement provincial qui, le premier, en sentit les effets fut celui du Nouveau-Brunswick. Il comprit la portée du changement et résigna presque immédiatement. Le lieutenant-gouverneur chargea M. Tilley de former la nouvelle administration, une élection générale eut lieu, et les anti-confédérés se virent réduits à un nombre infime. On peut dire, sans crainte de contradiction, que le Nouveau-Brunswick entra dans l'union avec l'assentiment unanime de ses populations. Des délégués d'Ontario, de Québec, de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick furent envoyés en Angleterre pour compléter les termes de l'union, -l'Ile-du-Prince-Edouard refusant de joindre l'union à cette époque.

A la conférence de Londres, M. Tilley représenta brillamment sa province et, pour reconnaître ses services, la reine lui conféra la distinction civile de chevalier du Bain.

Aux élections générales de 1867, M. Leonard Tilley posa sa candidature à Saint-Jean pour la chambre des communes, fut élu et devint ministre des douanes dans le premier cabinet de la confédération. De novembre, 1868, à avril, 1869, il agit, en outre, comme ministre suppléant des travaux publics, et, le 23 février, 1873, il devint ministre des finances, poste qu'il occupa jusqu'à la chute du gouvernement Macdonald-Cartier, amenée par l'affaire du Pacifique, le 5 novembre de la même année. Avant de résigner, sir John Macdonald nomma M. Leonard Tilley lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick, pour succéder à l'honorable Samuel Allan Wilmot, D.C.L., le juriste éminent dont l'éloquence est restée proverbiale et qui fut le premier gouverneur du Nouveau-Brunswick natif de cette province.

A l'expiration de son terme d'office, en 1878, sir Leonard aurait pu obtenir un second terme; mais, à la sollicitation de sir John A. Macdonald et de ses collègues et sur la pressante invitation de ses amis politiques, il se décida à rentrer dans la vie active.

La campagne de septembre, 1878, est restée célèbre à cause des efforts désespérés que les deux partis firent pour triompher, et résulta dans la déroute absolue du parti libéral. Le Nouveau-Brunswick donna, dans plusieurs comtés, un vote adverse, et M. Tilley lui-même n'échappa à la défaite que par la faible majorité de neuf voix sur son concurrent, M. T. Boies Deveber, qui avait représenté la ville de

Saint-Jean dans le dernier parlement. La faiblesse du vote donné en sa faveur était due au fait qu'il avait épousé la cause de la protection, naturellement très impopulaire dans un district imbu des principes du libre-échange et strictement opposé à une augmentation de droits douaniers.

Au mois d'octobre, M. Tilley accepta le portefeuille de ministre des finances et fut réélu par acclamation. Le 13 février suivant, 1879, pendant la première session du quatrième parlement du Dominion, il formula, dans un discours de maître, la nouvelle politique du gouvernement. Il fut clair, convaincant, et, malgré une forte opposition, il fit adopter la mesure qui est restée depuis la base de toute la politique fédérale.

Le 24 mai, 1879, M. Tilley fut créé chevalier-commandeur de l'ordre de Saint-Michel-et-Saint-Georges, sur la recommandation du marquis de Lorne, alors gouverneur-général du Canada; et son investiture eut lieu à l'hôtel Windsor, à Montréal, simultanément avec celles du Dr. Tupper, du sénateur Alexander Campbell, de M. Richard John Cartwright, de M. William Peace Howland, et de sir Narcisse Belleau, qui avait été créé chevalier en 1860 par le prince de Galles, lors de sa visite au Canada. Sir Leonard Tilley possède, en outre, un titre de préséance de la reine en sa qualité d'ex-conseiller privé du Nouveau-Brunswick.

L'état de sa santé força le ministre des finances à se retirer, en octobre, 1885, et il accepta, pour un second terme, la position de lieutenant-gouverneur de sa province native, position qu'il occupe encore aujourd'hui. Sa nomination fut accueillie avec enthousiasme par les deux partis politiques, et la réception qu'on lui donna fut aussi cordiale que spontanée. Il fut assermenté le 13 novembre, dans le palais législatif de Fredericton, par le juge en chef, l'honorable John C. Allen. En décembre de la même année, le club libéral-conservateur de Saint-Jean, N.-B., reçut de M. Rogerson un superbe buste du lieutenant-gouverneur, et la présentation en fut faite avec beaucoup d'éclat. M. Charles A. Everett, alors député de Saint-Jean et l'un des plus anciens amis de sir Leonard, y prononça un discours remarquable, dans lequel il traça les grandes lignes de la carrière de l'homme d'Etat distingué qui était l'objet de cette démonstration.

Un dernier événement nous reste à relater pour compléter cette esquisse biographique de sir Leonard. En mars, 1892, le cabinet

Blair fut accusé par le chef de l'opposition de dix-huit actes de corruption ; mais, en faisant ces accusations et demandant simultanément la nomination d'une commission royale pour s'en enquérir, le Dr. Stockton et ses confrères s'adressèrent directement et personnellement au lieutenant-gouverneur, refusant par là d'en appeler à la législature, qui était alors en session. Son Honneur déclina la responsabilité d'accepter une telle suggestion et répondit par une lettre qui restera comme l'un des documents les plus importants dans l'histoire parlementaire de ce pays.

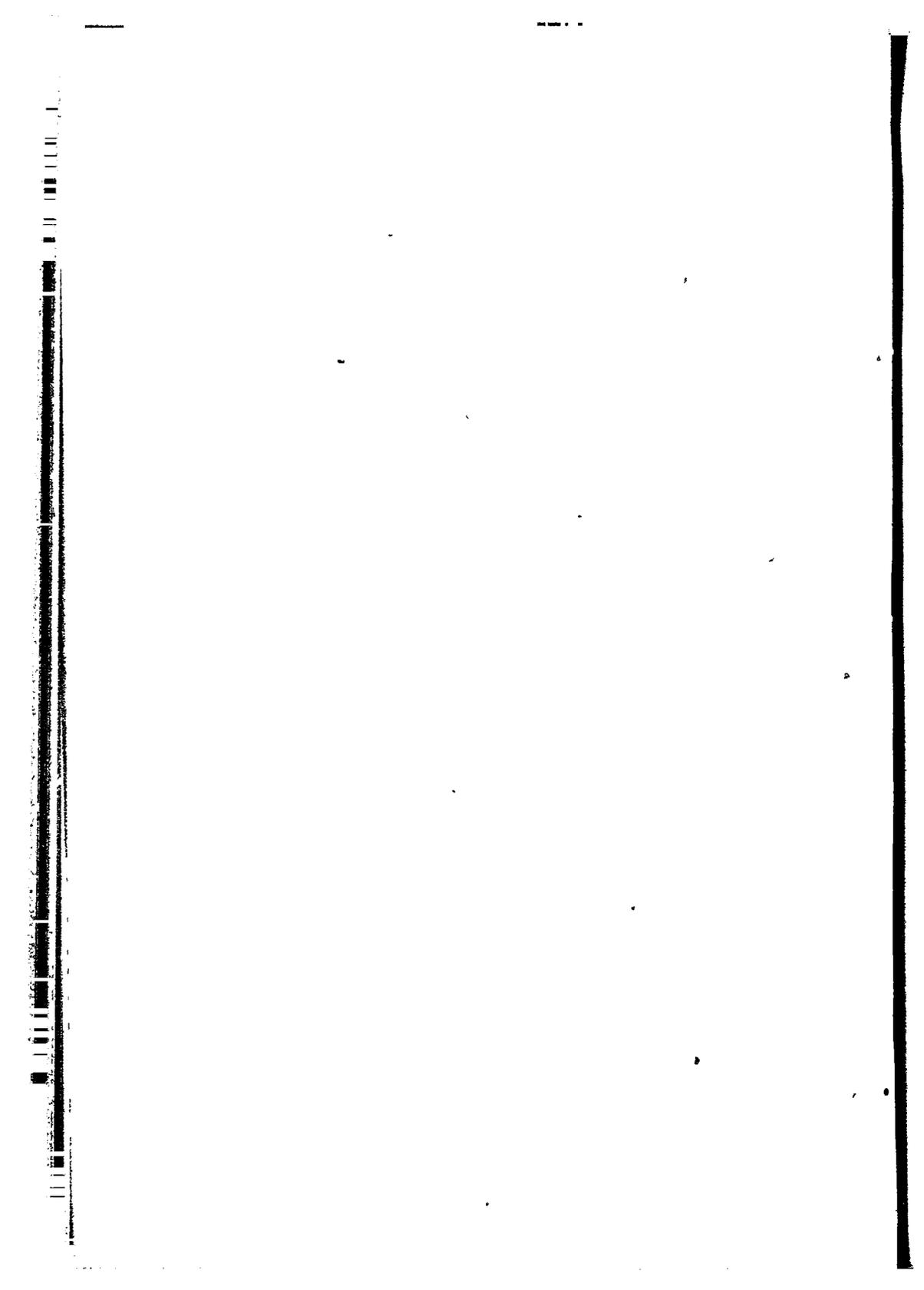
Sir Leonard est un orateur agréable, éloquent au besoin, toujours prêt à la réplique et aimant d'autant plus passionnément à être interrompu qu'il est toujours sûr de son sujet. Il possède à un haut degré la science des chiffres. Son tact remarquable, son habileté administrative, son caractère sans tache, et ses qualités sociales n'ont jamais été contestés. Il a toujours, en tout et partout, su commander un respect absolu. Il a été conséquent avec lui-même depuis son début dans la carrière et, même depuis sa nomination comme lieutenant-gouverneur, il a toujours refusé de permettre chez lui l'usage des vins et des boissons. Travailleur infatigable, persévérant jusqu'à l'héroïsme, il s'est ouvert lui-même, sans compter sur personne, le chemin aux diverses positions de confiance et d'honneur qu'il a occupées, et il restera comme un exemple de ce que le talent, l'honorabilité et le sentiment du devoir peuvent permettre d'ambitionner dans un pays comme le nôtre.

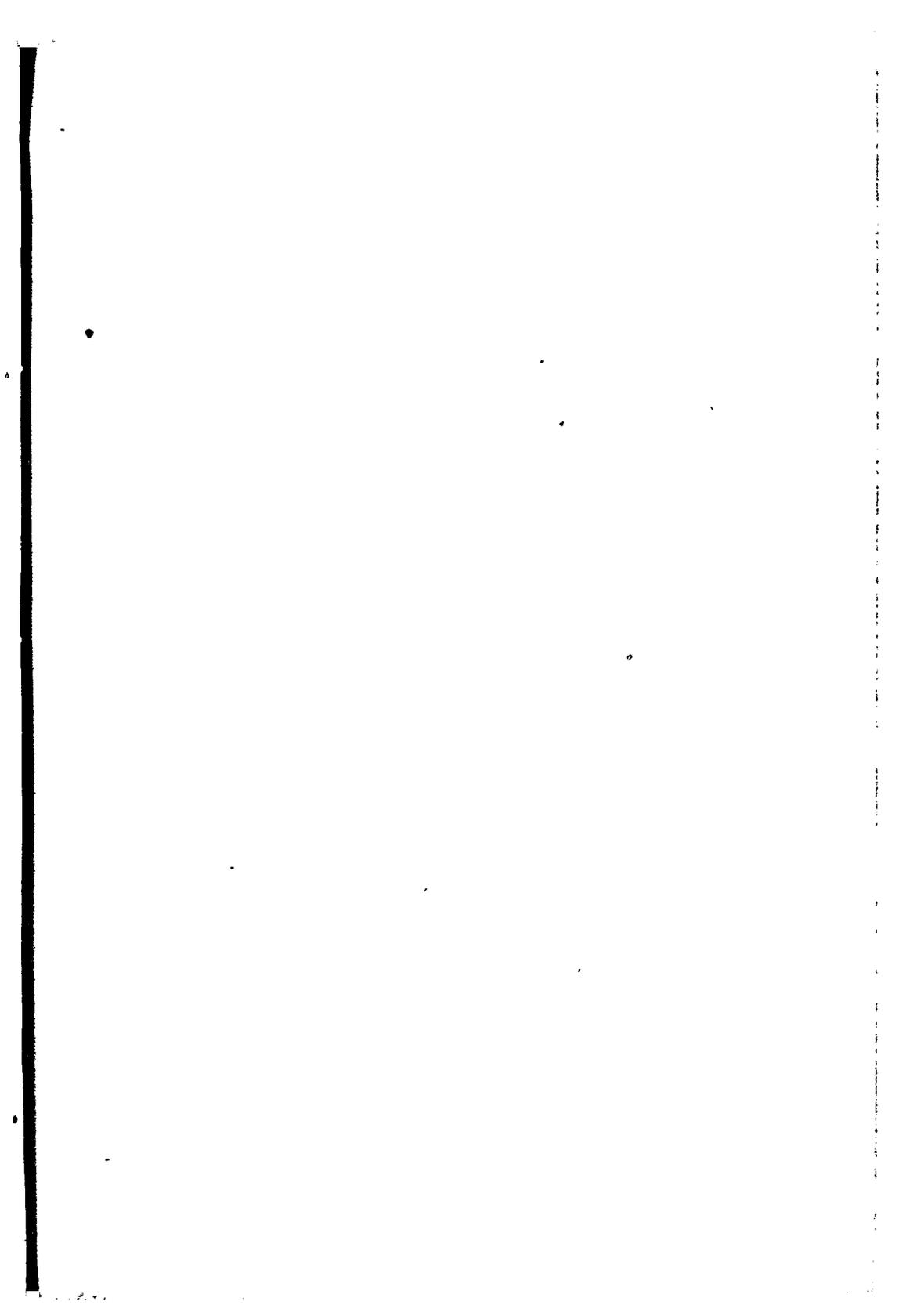
Ajoutons, pour terminer, que sir Leonard s'est marié deux fois : la première, à Julia Ann, fille de M. James T. Hanford, de Saint-Jean, et la seconde, en 1867, à Alice, fille aînée de M. Z. Chipman, de Saint-Stephens, N.-B.

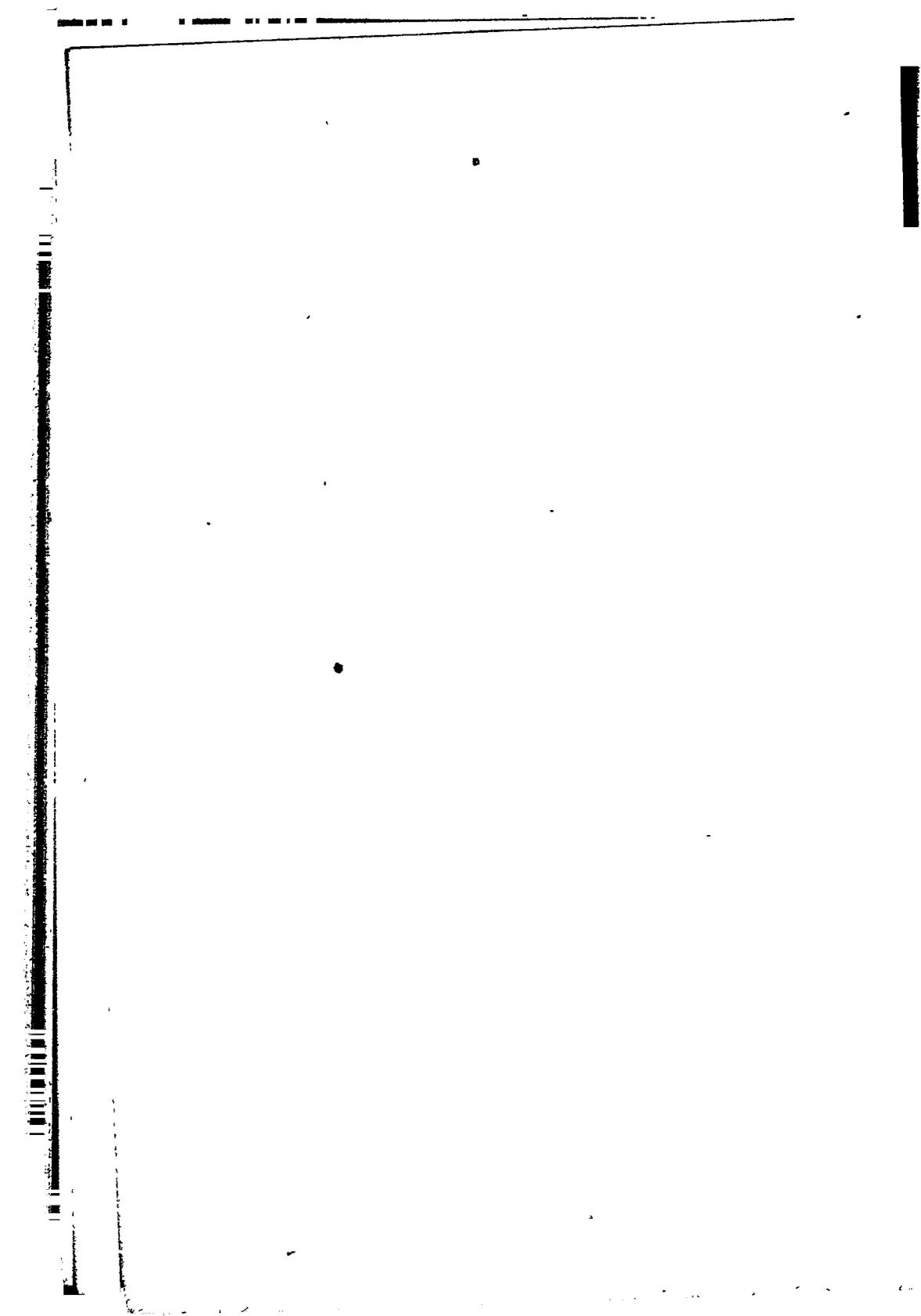
GEORGE STEWART, LL. D., D. C. L.

Quebec, le 10 novembre, 1892

(Traduction de Louis-H. Taché)











~



St Andrews

Aug<sup>t</sup> 15/92

My dear Mr Stewart

I send with pleasure  
one of my latest Photo,  
asked for in your note  
of the 11<sup>th</sup> inst<sup>n</sup> I hope it  
may reach you in good  
order.

Yours sincerely

A. R. V. Kelly

to Geo Stewart

Leeds